



Perspectives des pays du Sud sur le changement climatique et les déplacements de population

Aperçu

La Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques qui s'est tenue à Bakou en novembre 2024 (COP29) s'est notamment penchée sur les moyens d'aider les pays du Sud à protéger leurs populations et leurs économies contre les catastrophes climatiques et à partager les avantages du boom des énergies propres. La COP29 a également cherché à affirmer les avantages des approches inclusives qui garantissent la participation significative des personnes les plus vulnérables en première ligne face au changement climatique, y compris celles qui sont déplacées de force.

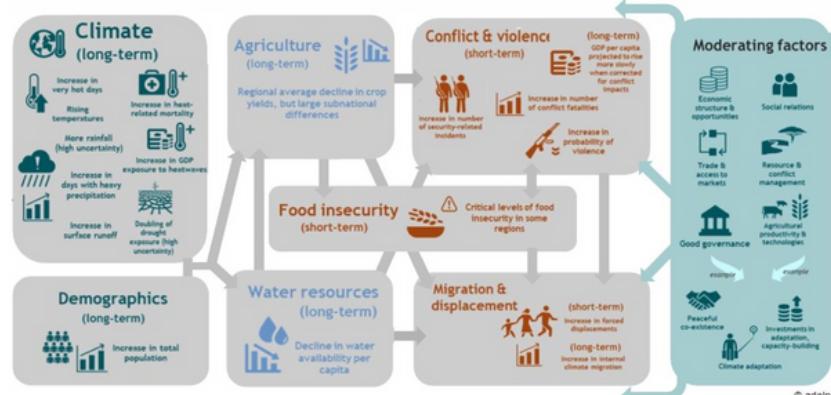
Compte tenu des progrès limités observés lors de la COP29, le Réseau de chaires de recherche du CRDI sur les déplacements forcés [1], un collectif de voix du Sud, soutient que les connaissances locales et le leadership intellectuel du Sud peuvent contribuer à des réponses plus efficaces [2].

Débats, critiques et défis: perspectives des pays du Sud

Comprendre le changement climatique au-delà d'un phénomène «externe»:

Il est nécessaire de remettre en question la conceptualisation du changement climatique comme un phénomène exclusivement externe à la société qu'il affecte. La caractérisation du changement climatique comme un phénomène provenant exclusivement de

l'extérieur de la communauté touchée, qui conduit ainsi à se concentrer principalement sur des solutions externes, complique le processus politique mondial car cela signifie que les politiques sont élaborées en dehors des contextes dans lesquels elles doivent être appliquées et ne répondent pas aux défis liés au changement climatique prioritaires pour les communautés les plus touchées. Lorsque le changement climatique est considéré comme un phénomène externe, les stratégies d'adaptation quotidiennes normales des communautés ont tendance à ne pas être soutenues ou reflétées dans les politiques mondiales. Dans les pays du Sud, l'impact du changement climatique et les déplacements de population sont causés par plusieurs facteurs, tels que *des facteurs déterminants et des déclencheurs*.



Par exemple, dans le cas des éleveurs nomades Maasai en Afrique de l'Est, compte tenu de leur histoire, le changement climatique est un «déclencheur» de déplacements, tandis que le «facteur déterminant» est une histoire de perte de terres et de marginalisation. La relation entre le changement climatique et les déplacements n'est pas simple, mais nous

[1] <https://carleton.ca/fd-chairs-net/>

[2] Appel à l'action sur le changement climatique et les déplacements forcés, 2023, par le Réseau de chaires de recherche du CRDI sur les déplacements forcés.

oblige plutôt à prendre en compte les facteurs de vulnérabilité qui se recoupent, notamment le changement climatique, les conflits et la violence, les ressources en eau, la démographie, l'insécurité alimentaire, les migrations et les déplacements, ainsi que d'autres facteurs modérateurs.

De nombreux efforts sont également déployés pour «définir» la catégorie des déplacements induits par le climat, ce qui remet en question les efforts visant à créer de nouvelles catégories de déplacements.

Lacunes dans les politiques et les pratiques:

Exclusion des personnes déplacées pour des raisons climatiques des discussions:

Dans les forums mondiaux, tels que la COP, les défis spécifiques auxquels sont confrontés les personnes déplacées et les communautés déplacées ne font l'objet que d'une attention limitée. Lorsque la relation entre les déplacements et le changement climatique est abordée, elle n'est discutée qu'indirectement dans le cadre des efforts d'atténuation. Les efforts visant à établir le nombre et la situation des personnes déplacées dans le contexte du changement climatique sont très limités. De même, dans les discussions et les instances décisionnelles nationales et/ou régionales, la relation entre le changement climatique et les déplacements est rarement comprise dans toute sa complexité. Par exemple, les données du recensement et les données de l'enquête nationale par panel en Tanzanie peuvent donner une idée des zones touchées par le changement climatique et de l'ampleur des déplacements régionaux, mais elles ne permettent pas de saisir les mouvements de population à l'intérieur des régions et sur de courtes distances. Il existe également des différences entre les personnes touchées par des événements climatiques «à évolution lente»

(par exemple, la sécheresse) et celles touchées par des événements «soudains ou rapides» (par exemple, les inondations ou les glissements de terrain). En Tanzanie, les tendances montrent que l'État a principalement réagi aux événements soudains et rapides, mais que les événements à évolution lente, qui touchent principalement les éleveurs nomades, restent un défi. Une autre tendance montre qu'aucun effort n'est fait pour suivre les personnes dans les zones d'accueil, mais que la plupart des interventions ont lieu dans les zones d'origine. Au Maroc, les déplacements liés au climat sont de plus en plus liés à des événements à évolution lente (par exemple, la désertification, la pénurie d'eau, l'effondrement de l'agriculture).

La région de Souss-Massa, par exemple, est un point chaud des déplacements en raison de l'interaction entre les facteurs de stress climatiques et les vulnérabilités socio-économiques (par exemple, les inégalités entre les sexes, la précarité agricole). Les politiques actuelles restent insuffisantes pour faire face à la complexité de la migration en tant que stratégie d'adaptation et dynamique de déplacement forcé.

Politiques et lois sur le changement climatique: au détriment des pauvres et des marginalisés

Les politiques et les lois relatives au changement climatique, en particulier les programmes de crédits carbone, ont mis l'accent sur la commercialisation des forêts, ce qui se fait au détriment des pauvres, qui sont susceptibles d'être déplacés au lieu de recevoir une aide. Dans le contexte des îles des Caraïbes, par exemple, les incohérences entre la pratique et le discours montrent comment l'engagement et la perspective des petits

États insulaires sont pris pour acquis sur l'île de Saint-Domingue et dans des pays comme la République dominicaine. Dans le cas de la Tanzanie, comme les questions du changement climatique et des déplacements de population relèvent de deux administrations différentes (le changement climatique relève du bureau du vice-président et les catastrophes naturelles du bureau du Premier ministre), les efforts visant à atténuer les effets dans les zones touchées n'ont pas fait l'objet d'une attention sérieuse. Par exemple, les initiatives de plantation d'arbres ont été politisées: les plants sont mis en terre sans budget ni plan d'irrigation, et leur entretien est laissé à la charge de la communauté, ce qui entraîne la mort de plus de 70% des plants.

Perspectives sexospécifiques des femmes et des filles dans les migrations et les déplacements induits par le climat:

Le Sommet Sud-Sud sur le climat, organisé à Rabat à l'Université Mohammed VI Polytechnique en 2023, a mis en évidence l'impact disproportionné du changement climatique sur les femmes [3]. Par exemple, les femmes, qui sont déjà défavorisées en matière d'opportunités d'emploi et moins valorisées que les hommes en tant que travailleuses, se retrouvent dans des conditions de travail plus difficiles lorsque leur deviennent moins viables en raison du changement climatique. Elles doivent généralement trouver des opportunités dans des secteurs informels, qui ne sont souvent pas durables. L'impact négatif sur les travailleuses migrantes ne se limite pas à la répartition inégale des revenus et des ressources au sein des familles, qui donne aux hommes un plus grand contrôle sur les finances des femmes en raison des structures familiales patriarcales existantes, mais les femmes se retrouvent également victimes de vulnérabilités lorsqu'elles rentrent chez elles après avoir travaillé à l'étranger.

[3] <https://carleton.ca/fd-chairs-net/2024/global-south-summit-on-climate-displacement-we-need-a-holistic-approach/>

L'absence des femmes de leur famille, dont elles sont seules responsables, a des répercussions négatives sur la cohésion et le fonctionnement de la famille.

Recommendations for Policy Makers and Implementing Stakeholders

1. Réduire les écarts entre les politiques et la pratique:

Élaborer une stratégie de résilience plus large et inclusive:

Les politiques actuelles restent insuffisantes pour répondre à la complexité de la migration en tant que stratégie d'adaptation et dynamique de déplacement forcé. Les déplacements forcés et les migrations induits par le climat ne doivent pas être considérés uniquement comme une crise, mais plutôt comme s'inscrivant dans une stratégie plus large de résilience climatique, dans laquelle les populations touchées doivent être associées non seulement à la recherche, afin de générer des connaissances fondées sur des données factuelles qui sont essentielles à l'élaboration de meilleures politiques, mais aussi aux processus décisionnels relatifs à ces politiques.

Les institutions financières ne doivent pas être utilisées uniquement pour des interventions d'urgence à court terme, mais leur rôle doit s'étendre à l'investissement dans des stratégies d'adaptation et de résilience pour des programmes de réinstallation à long terme.

Localisation grâce à une participation significative aux processus décisionnels:

Pour que la relocalisation et la réinstallation soient couronnées de succès, il est nécessaire que les décideurs politiques soient plus attentifs

aux questions quotidiennes essentielles telles que l'accès à l'information, la participation, l'implication, la transparence et l'indemnisation substantielle afin de préserver les moyens de subsistance et l'unité sociale des migrants et des réfugiés climatiques. Le processus décisionnel doit être inclusif et refléter les diverses priorités et perspectives des communautés locales. La « participation » des populations locales doit aller au-delà d'une simple mesure symbolique et inclure les populations touchées. La représentation doit être inclusive et aller au-delà des chefs de communauté afin d'inclure les perspectives des femmes et des jeunes, qui ont souvent une vision de l'avenir différente de celle des hommes, qui souhaitent conserver leur attachement à la terre et à leurs biens. La localisation doit être synonyme de responsabilité et garantir que l'argent parvienne aux personnes qui en ont besoin.

La nécessité d'une approche politique à plusieurs niveaux:

La reconnaissance de la migration comme l'un des effets néfastes du changement climatique pouvant donner lieu à des pertes et dommages lors de la COP de Bakou marque une étape importante dans la gouvernance mondiale du climat.

Cependant, sa mise en œuvre effective aux niveaux national et local reste cruciale. Une approche politique à plusieurs niveaux est nécessaire pour intégrer les mécanismes de pertes et dommages dans les politiques nationales, afin de garantir que les réponses ne soient pas seulement réactives, mais aussi tournées vers l'avenir. En outre, le décalage entre le financement international de la lutte contre le changement climatique et les efforts d'adaptation locaux doit être comblé par la mise en place de canaux de financement directs pour les communautés touchées, leur permettant d'accéder aux ressources dont elles ont besoin pour renforcer leur résilience.

Il est essentiel de dépasser les approches descendantes et d'élaborer un nouveau cadre pour comprendre la vulnérabilité humaine au changement climatique, un cadre qui soit construit en écoutant les populations touchées et en élaborant avec elles des stratégies politiques.

En donnant la priorité aux connaissances locales, aux expériences vécues et à la gouvernance participative, les politiques en matière de migration climatique peuvent devenir plus efficaces, plus justes et plus durables.

2. Planifier demain, c'est aujourd'hui : le rôle de la localisation des connaissances.

Les données issues de la recherche peuvent générer des connaissances locales inestimables qui peuvent éclairer de meilleures stratégies et politiques d'adaptation et d'intégration. Les défis liés aux déplacements climatiques, en particulier pour les villes, sont immenses. Ils comprennent la pression sur les infrastructures, l'insuffisance de logements abordables, les tensions sociales, l'augmentation de la pauvreté et les inégalités.

Il est important de cartographier et de planifier les villes qui deviendront les centres d'accueil des migrants climatiques dans un avenir proche. La cartographie de ces villes peut aider les autorités à planifier en conséquence afin d'anticiper les mouvements des migrants climatiques et de préparer les services publics. La recherche et les connaissances locales fondées sur des données probantes peuvent aider à élaborer de nouvelles mesures, pratiques et outils pour préparer ces villes qui sont appelées à devenir les centres de la migration climatique et des déplacements forcés, en tenant compte du point de vue des populations déplacées ainsi que des communautés d'accueil.

Des approches organisées et structurées, élaborées par des universitaires et des chercheurs, peuvent soutenir les politiques fondées sur des connaissances locales afin de garantir que les villes et les communautés soient mieux préparées à faire face aux défis liés aux inégalités, aux vulnérabilités et aux tensions sociales que peut entraîner la crise climatique.

3. Approche globale de la politique publique en matière d'égalité des sexes:

Une approche globale de l'égalité des sexes doit être adoptée dans la formulation et la mise en œuvre des politiques publiques.

L'inclusion de services de santé mentale dans les plans de relèvement après une catastrophe est indispensable, car les femmes déplacées de force sont souvent victimes de traumatismes divers, notamment de violences sexistes et de violences à l'égard des femmes.

Il est important de reconnaître les effets sexospécifiques des déplacements climatiques sur l'expérience individuelle de la violence, les inégalités économiques et les difficultés. Ces réalités nécessitent des programmes d'adaptation ciblés qui abordent la diversification des moyens de subsistance, l'accès aux ressources et les droits à la mobilité.

Cette note d'orientation est le résultat du webinaire «**Perspectives des pays du Sud sur le changement climatique et les déplacements**», organisé par le Réseau de chaires de recherche du CRDI sur les déplacements forcés, le 30 janvier 2025.

Écoutez l'intégralité du webinaire ici: <https://carleton.ca/fd-chairs-net/2025/idrc-lerrn-webinar-global-south-perspectives-on-climate-change-and-displacement/>



Le Réseau de chaires de recherche du CRDI sur les déplacements forcés est une communauté de douze universitaires basés dans des universités de pays touchés par des déplacements massifs qui s'efforcent de redéfinir le discours sur les déplacements forcés et de transformer le domaine des études sur les migrations forcées afin d'intégrer les perspectives des pays du Sud.

<https://carleton.ca/fd-chairs-net/>

@FDChairsNet